



## FICHE D'INSCRIPTION

Année 2020

### ABONNEMENT ANNUEL

Jeune -25ans (fournir justificatif): 250 €

Jeune -18ans (fournir justificatif): 87 €

	<b>CESSONNAIS*</b>	<b>Cessonnais** Adhérents* Association du Club</b>	<b>NON CESSONNAIS</b>
Individuel Temps plein:	568 € <input type="checkbox"/>	548 € <input type="checkbox"/>	598 € <input type="checkbox"/>
Couple Temps Plein:	991 € <input type="checkbox"/>	951 € <input type="checkbox"/>	1021 € <input type="checkbox"/>
Individuel Semainier:	478 € <input type="checkbox"/>	458 € <input type="checkbox"/>	508 € <input type="checkbox"/>
Couple Semainier:	865 € <input type="checkbox"/>	825 € <input type="checkbox"/>	895 € <input type="checkbox"/>

\*Cessonnais et adhérents, merci de nous fournir un justificatif de domicile (facure EDF, quittance loyer ou taxe d'habitation)

\*\*Adhérents merci de nous fournir également le justificatif d'abonnement

### **PARTICIPANT**

NOM : ..... PRENOM : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : ..... CODE POSTAL : .....

VILLE : .....  DOMICILE: .....  PORTABLE : .....

MAIL: .....

COMITE D'ENTREPRISE : .....

accepte

refuse

que mes coordonnées soient transmises à d'autres abonnés.

### **POUR LES ABONNEMENTS COUPLES:**

NOM ET PRENOM DU CONJOINT: ..... DATE DE NAISSANCE : .....

### **PAIEMENT:**

Montant de l'Inscription: .....Euros

Carte bancaire :  Espèces : (interdit supérieur à 300€) :  Chèque Vacances :  Coupon Sport :

Chèque (à l'ordre de la Régie de recettes du Golf)

Banque : ..... N° Chèque : .....

### **Pièces à fournir :**

- 1 photo d'identité ou ancienne carte pour une réinscription, (2 photos d'identité pour les nouveaux)
- 1 enveloppe timbrée non libellée

*Toute inscription sera ferme et définitive à la signature de la fiche d'inscription et ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un éventuel changement d'abonnement après cette date.*

*Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur du Golf de Cesson, celui-ci étant disponible à l'accueil du Golf ou sur le site internet de la ville dans rubrique golf.*

*Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.*

## CHARTRE DU GOLF

*que vous devez respecter dans l'intérêt des joueurs et du terrain, pour votre sécurité et celle des autres.*

### I - REGLES LOCALES

➤ Concernant le practice, les joueurs doivent prendre conscience **qu'il est dangereux d'envoyer des balles sur le n°1 et le n°9** et en dernier recours **de le signaler en criant « BALLES » le plus fort possible**

➤ il est strictement interdit : **d'utiliser des balles de practice sur le parcours ;**  
- d'aller chercher les balles dans les champs et propriétés privées qui bordent le golf.

➤ tout golfeur contrôlé sur le parcours sans avoir acquitté le droit d'entrée pourra être exclu définitivement du golf de CESSON-SEVIGNE.

➤ Pour éviter de ralentir les parties qui vous suivent, merci de vous présenter au départ du n°1, **5 minutes avant l'heure prévue.**

➤ En fonction des périodes de fréquentation au golf, **vous devez accepter de jouer avec d'autres personnes quelque soit votre niveau de jeu.**

### II - REGLES GENERALES

➤ ne gênez pas un golfeur en train de jouer son coup en bougeant, parlant ou en restant près de sa balle.

➤ évitez une lenteur excessive. Ne vous laissez pas distancer par la partie qui vous précède, sinon laissez passer celle qui vous suit (2h maxi pour faire une partie à 4 joueurs).

➤ ne jouez pas avant que les joueurs qui vous précèdent ne soient hors d'atteinte.

➤ si vous cherchez une balle et qu'il devient évident qu'elle sera difficile à trouver (3 min maximum), vous devez laisser passer la partie qui vous suit.

➤ sur le parcours, remettez en place les touffes de gazon que vous avez arrachées et nivelez le terrain. Vous devez réparer soigneusement tout dommage que votre balle a pu causer au green (**relevez vos pitches**).

➤ **Priorité pour un coup joué en direction du green : si le jardinier a commencé à tondre un green en retirant le drapeau du trou, il est prioritaire pour finir la tonte avant que le joueur n'exécute son coup.**

Si cette priorité n'est pas respectée, le joueur encourt une exclusion temporaire puis définitive en cas de récidive et la ville se réserve le droit de porter plainte.

➤ les sacs et chariots doivent être laissés à l'extérieur du green. Le drapeau préalablement déposé à l'extérieur du green doit être replacé dans le trou avant de quitter le green.

➤ quittez le green dès que vous avez terminé de jouer le trou.

➤ avant de quitter un bunker, effacez avec soin les traces que vous avez pu y faire.

Je **soussigné(e)**,.....reconnais avoir pris connaissance du règlement du Golf de Cesson-Sévigné et je m'engage à le respecter.

**Date:** .....

**Signature :**